

Appel à communications

Dans le cadre de la clôture du programme de recherche intitulé *Stratégies de transmission des exploitations et pratiques professionnelles en viticulture* (SEPage) financé par la région Centre-Val de Loire (APR-IR), l'UMR 7324 CITERES et le CETU-ETICs organisent un colloque à l'Université de Tours qui se déroulera les 17 et 18 juin 2020 à la Villa Rabelais, en partenariat avec l'IEHCA, le Vinopôle et l'ARFV.

Ce colloque pluridisciplinaire s'inscrit dans la continuité des colloques de sciences humaines *Les métiers de la vigne, du vin et des alcools. Des territoires aux terroirs* de novembre 2017 à Paris (UVSQ et Paris 10-Nanterre) et *Regards croisés sur les transformations des filières et des acteurs de la vigne et du vin* de janvier 2019 à Reims (Université de Reims-Champagne-Ardenne), ainsi que du colloque de droit *La transmission des exploitations viti-vinicoles* de novembre 2019 (Université de Tours).

Le secteur viticole connaît depuis les années quatre-vingt des transformations profondes qui questionnent le modèle historique de l'exploitation familiale caractéristique de l'agriculture en France. En parallèle, la filière connaît des bouleversements organisationnels et techniques en lien avec les changements des modes de commercialisation et de consommation, ainsi que les effets du dérèglement climatique.

L'objectif du colloque est de mettre en perspective différents niveaux d'observation, de l'exploitation au paysage viticole, en passant par la filière professionnelle. Il s'agira de montrer les logiques professionnelles, institutionnelles et patrimoniales à l'œuvre dans le secteur vitivinicole, tout en mettant en évidence les configurations spécifiques, territoriales et familiales, de différentes zones viticoles françaises et étrangères.

Nous privilégions deux entrées – la famille d'un côté, les métiers de la filière de l'autre – qui permettent de saisir les différentes échelles d'action et de décision, ainsi que leur articulation, contribuant aux transformations et aux recompositions de la filière vitivinicole. Ces deux entrées s'inscrivent dans des configurations plus larges qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Axes des contributions

Axe 1. De l'exploitation familiale à l'entreprise viticole : cet axe privilégiera des réflexions portant sur les réorganisations des exploitations, la diversification des statuts des entreprises viticoles et les négociations autour des patrimoines professionnel et familial. Les communications pourront notamment porter sur le choix des pratiques, la distribution genrée des rôles, la diversification des activités au sein des exploitations, les stratégies d'acquisition, de pérennisation et de partage des patrimoines professionnel et familial...

Axe 2. De la production à la commercialisation : dans ces ateliers, nous nous intéresserons à l'évolution des pratiques et des modèles professionnels dans la filière. Les communications pourront notamment porter sur les savoirs et savoir-faire vitivinicoles et leurs recompositions,

sur la construction contemporaine de la figure du vigneron, et également sur la redéfinition des frontières entre les métiers (nouvelles compétences, internalisation/externalisation des fonctions, diversification des formations et conséquences de la hausse du niveau de formation...). Elles aborderont également les spécificités et rôles des autres métiers (œnologues, conseillers, métiers de la commercialisation et de la communication, prescripteurs...), leurs évolutions et les interdépendances qui existent entre les acteurs de la filière. Les communications pourront également porter sur les politiques et réglementations européennes qui encadrent la filière et sur les formes de régulation de la commercialisation à l'international.

Axe 3. Des stratégies individuelles aux stratégies collectives : cet axe visera à analyser le rapport que les viticulteurs et les professionnels encadrant l'activité (conseillers de chambre d'agriculture, conseillers techniques, agents de l'INAO...) entretiennent avec les organisations collectives et les politiques publiques. Les communications s'attacheront à détailler les différents niveaux, le fonctionnement et le rôle des organisations collectives (AOC, syndicats...), tant du point de vue des individus qui y participent que des institutions elles-mêmes. Des communications sont par exemple attendues sur les conditions d'interprétation, d'appropriation et de mise en œuvre des politiques agricoles, viticoles et environnementales ou des réglementations (chartes, labels...) dans les pratiques vitivinicoles, aussi bien du point de vue des viticulteurs que de celui des conseillers et techniciens.

Axe 4. Tensions et coopérations entre les viticulteurs et les autres acteurs du territoire : cet axe explorera les modes de régulation et les réponses apportées par les viticulteurs et les acteurs politiques et associatifs aux différentes pressions (climatiques et écologiques, foncières, économiques...) qui affectent le métier et le patrimoine viticole et paysager. Les communications pourront porter par exemple sur les conflits d'usage et de voisinage, sur les dispositifs de défense face au rachat de terres par des investisseurs ou à la menace de disparition de vignobles, sur les politiques de protection des terroirs ou du patrimoine viticole et paysager...

Conseils aux auteurs

Cet appel à communications s'adresse aux chercheurs des sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, droit, histoire, économie, géographie...) mais aussi d'autres disciplines (biologie, pédologie, œnologie...). Il s'adresse également aux professionnels de la filière souhaitant contribuer par leur analyse à une meilleure compréhension des enjeux de la profession. Les communications portant sur différentes zones viticoles françaises ou étrangères permettront *in fine* de mettre en évidence les spécificités et enjeux de la filière vitivinicole ainsi que la manière dont ils se déclinent dans les territoires. Ce colloque fera l'objet d'une publication.

Modalités de soumission

Les propositions de communication, en français ou en anglais, comprendront :

- Un titre provisoire
- Un résumé de 1 500 signes (espaces compris) présentant l'objet de la communication et le terrain de recherche
- L'axe du colloque dans lequel la communication s'inscrit

- Trois à cinq mots clés
- La présentation de l'auteur ou des auteurs : nom, prénom, coordonnées, fonction, institution de rattachement.

Les communications sont à déposer sur le site
<https://sepage2020.sciencesconf.org/>

Calendrier

- Lancement de l'appel à communications : 15 octobre 2019
- Date limite de retour des propositions : 15 décembre 2019
- Notification aux auteurs : 20 janvier 2020
- Publication du programme : 31 mars 2020
- Colloque : 17 et 18 juin 2020 à Tours

Droits d'inscription

	TARIF	PRESTATION
Tarif plein	108 €	<ul style="list-style-type: none"> • programme • accueil et pauses café • déjeuners • soirée de gala
Tarif réduit Etudiants, doctorants	48 €	<ul style="list-style-type: none"> • programme • accueil et pauses café
Gratuité Membres de CITERES et ETICS	0 €	<ul style="list-style-type: none"> • programme • accueil et pauses café • déjeuners

Contact : sepage2020@sciencesconf.org